



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le huit septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de FAUGUEROLLES, dûment convoqué le 2 septembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryline de PARSCAU, Maire de la commune.

Etaient présents : Mmes ALTIERI Sandrine, BEYNEIX Cécile, BIBENS Nathalie, CHARREAU Sylvie, DE PARSCAU Maryline, GILLES Roxane, VERDIER Béatrice et Mrs. BIBENS David, CONTE Alexandre, DABEY Jean-Christophe, MORIZET Emmanuel.

Etaient excusés : REYNIER Véronique et JEAN JUSTIN Eric.

Etait absent : /

Pouvoir : REYNIER Véronique à DE PARSCAU Maryline

Secrétaire de séance : COTTON Emmanuel

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu.

DCM 029/2021

**Remboursement anticipé des prêts n°10000171381 et n°100001367003
souscrits auprès du Crédit Agricole**

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

DE procéder au remboursement anticipé total de l'emprunt n°1000017138 et d'une partie de l'emprunt n°1100001397003 souscrits auprès du Crédit Agricole et donc d'accepter le remboursement anticipé à la date d'application du 30/09/2021 pour un montant total de 153 329,11 euros.

DCM 030/2021

Vente parcelle AD81

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE à l'unanimité** de mettre en vente la parcelle AD81.

DCM 031/2021

Adhésion opération façades

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,



Décide de lancer une Opération Façades sur la période 2022-2025, dans le cadre d'un dispositif coordonné par Val de Garonne Agglomération

Valide la participation financière de la commune aux projets de rénovation de façades selon les modalités détaillées ci-dessous :

- Aides en faveur de la rénovation des façades : prime de 1 000 euros
-

Décide de confier le suivi-animation de l'Opération au Pôle Aménagement, Habitat et Droits des sols de Val de Garonne Agglomération dans le cadre d'une convention de mise à disposition, précisant notamment les modalités financières.

Décide d'affecter une enveloppe financière annuelle de 6 842.85 € pour cette opération (dont 5 000 € d'aides aux travaux, et 1 842.85 € de financement de l'ingénierie), soit 27 371.40 € sur 4 ans.

Autorise Mme Le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

A 13 voix POUR

DCM 032/2021

Gestion des eaux pluviales

Le Conseil Municipal,

Sollicite Val de Garonne Agglomération afin de bénéficier d'une délégation de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines sur son territoire

Valide Le projet de convention de délégation de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines entre Val de Garonne Agglomération et la commune de Fauguerolles

Précise que le budget alloué à cette compétence sera, pour l'année 2022, de 15 000 euros

Autorise Le maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

A 13 voix POUR

DCM 033/2021

NOUVELLE CONVENTION RGPD – CDG 47

Cette délibération est reportée au prochain Conseil municipal car une réunion se tiendra 4 octobre prochain avec un interlocuteur du CDG afin de présenter les enjeux de cette nouvelle convention.



Questions diverses

- Planning des élus de permanence à la salle des fêtes de septembre à décembre 2021 :

SEPTEMBRE	Sandrine ALTIERI, Roxane GILLES
OCTOBRE	Sylvie CHARREAU, Béatrice VERDIER
NOVEMBRE	Emmanuel COTTON, Jean-Christophe DABEY
DECEMBRE	Cécile BEYNEIX, Sylvie CHARREAU

- Réunion le 17 septembre à 19h00 à la salle des fêtes afin de faire le point sur les critères à prendre en compte lors de l'état des lieux après une location.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close. Les délibérations prises ce jour, portent les numéros DCM 029/2021 à DCM 032/2021.

Fin de séance à 22h00.